

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'Association continuera de s'affirmer!

C'est la première fois que j'ai l'honneur de m'adresser à vous par l'entremise de ce « Mot du président ». Notre Association a acquis au cours des dernières années une reconnaissance importante et le nombre de dossiers devant nous est impressionnant. Je veux d'abord souligner que je ne serai pas seul pour défendre ces dossiers. Lors de l'assemblée générale du 15 juin dernier, les membres ont aussi choisi Raffaele Papalia, Jacques Fortier et Daniel Séguin pour les représenter et nous pourrons encore compter aussi sur la collaboration de Tom Fermanian pour nous représenter auprès de la Fédération. De plus, Jean Colbert siègera au conseil d'administration en tant que président sortant. J'en profite pour souligner son travail au cours de la dernière année et au nom de tous, je l'en remercie.

En tant que propriétaires ou administrateurs de salles, nous sommes les mieux placés pour définir la gestion actuelle et à venir de nos cinémas. Certaines personnes, groupes, associations ou organismes critiquent, demandent, ont diverses visions de la façon d'opérer ou de gérer nos commerces. Nos cinémas sont des organismes assujettis aux mêmes normes et obligations que d'autres. Nous devons nous acquitter de nos engagements (électricité, chauffage, assurances, taxes...) comme n'importe qui.

Nous offrons un lien privilégié entre tous ceux qui ont travaillé à la création d'un film et le public. Nous sommes les premiers à recevoir les commentaires de celui-ci.

La fenêtre laissée à l'exploitation du film en salle s'effrite continuellement. De nombreux phénomènes grugent le temps de loisir disponible. Nous devons offrir au public un choix intéressant parmi toutes les activités, parfois gratuites, qui s'offrent à eux: les festivals, le théâtre, les concerts, les événements sportifs, les repas au restaurant, etc. Le cinéma demeure encore la sortie la plus abordable. Il ne faut pas oublier qu'en tant que première fenêtre d'exploitation, le cinéma en salle est la locomotive qui tire de plus en plus de wagons: DVD, télé, jeux, etc. Un « hit » en salle, c'est un « hit » partout ailleurs!

Le cinéma numérique est à nos portes. Mais avant de remplacer le format universel qu'est le 35 mm, il reste beaucoup de questions à résoudre. L'Association des propriétaires de cinémas et ciné-parcs du Québec – en collaboration avec la Fédération canadienne (FAPCC), le National Association of Theatre Owners (NATO) et toutes les autres instances –, continuera d'être présente afin de représenter ses membres et de les informer sur les développements ici et ailleurs. Beaucoup de facteurs devront encore être analysés et nous voulons participer aux décisions.

Il est inconcevable que quelque personne ou organisme que ce soit (gouvernemental, paragouvernemental, association ou regroupement) puisse

s'ingérer, **sans nous consulter**, dans la programmation de nos cinémas, dans la sélection du format de présentation des œuvres cinématographiques, en exigeant ou en nous obligeant à une répartition des revenus différente de celle normalement en vigueur dans notre industrie ou par toute autre forme d'intrusion.

Rappelons que les propriétaires de salles de cinéma, contrairement aux autres intervenants de l'industrie, sont les seuls qui ne bénéficient d'aucune subvention ou autre aide d'envergure.

Nous sommes des partenaires essentiels dans la chaîne de vie d'un film. Nous voulons assurer tous nos partenaires de notre entière collaboration.

PRIORITÉS 2005-2006

GESTION

- Maintenir une gestion saine.
- Consolider et augmenter l'adhésion à l'Association et voir à l'intégration harmonieuse des nouveaux membres.
- Mettre à jour nos règlements généraux.

REPRÉSENTATIVITÉ

- Continuer à représenter les positions de notre Association à la Fédération des associations de propriétaires de cinémas du Canada et auprès de la *National Association of Theatre Owners*.
- Représenter encore plus activement l'Association auprès des gouvernements, particulièrement auprès de l'intervenant privilégié qu'est la SODEC.
- Poursuivre les dossiers déjà en marche: le son dans les salles, l'affichage, le piratage, la CSST.
- Être à l'affût des changements technologiques et collaborer avec tous les autres décideurs.
- Consolider notre représentation auprès des organismes suivants: Conseil du patronat, CNCT, Grande Nuit du Cinéma, Festival international de films de Montréal, Office de la statistique du Québec.

VISIBILITÉ

- Améliorer nos communications : site Web, « Le Mot du Président ».
- Participer activement à l'organisation d'une rencontre promotionnelle du cinéma québécois.

Le président,

Mario Fortin

L'ASSOCIATION VOUS INFORME

Par Ré Jean Séguin, directeur général

- L'assemblée générale de l'APCCQ a eu lieu le **15 juin 2005 en après-midi**. Étaient présents 60 % des membres. Le traditionnel cocktail-souper a suivi et l'Association a honoré, cette année, Christian Larouche (Bobine d'Or), Richard Goudreau et Denise Filiatrault. Près de 200 personnes de l'industrie étaient présentes.
- Le comité permanent de la Chambre des communes du ministère du Patrimoine canadien a tenu des audiences à travers le Canada concernant l'implication financière du gouvernement canadien dans l'industrie du cinéma canadien. L'APCCQ a décidé d'intervenir dans le débat et a soumis un mémoire lors des audiences au début du printemps. Les propriétaires de salles qui n'étaient pas à l'assemblée générale trouveront ci-joint une copie du mémoire.
- Avez-vous pensé à préparer votre dossier pour la soirée des Jutra?
- Le dossier du son dans les salles progresse bien. Tous les participants ont convenu de respecter la norme TASA (moyenne de 85 dB) pour les publicités et les bandes-annonces. Nous nous rencontrons début septembre pour s'entendre sur une date butoir.
- Le dossier de la Mutuelle d'assurance progresse à grands pas. Les simulations qui ont été faites jusqu'à maintenant nous indiquent que les participants épargneraient des sommes substantielles. Appelez le directeur général, il vous donnera plus d'information.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Par Tom Fermanian

La NATO (Association américaine et internationale des propriétaires de cinémas) travaille toujours pour l'implantation du cinéma numérique en coopération avec la DCI, un consortium formé par les grands studios américains. Le financement de la DCI est maintenant épuisé et le regroupement disparaîtra certainement, car il y a beaucoup de querelles entre les membres. Par contre, une grande partie de la standardisation du cinéma numérique a été réalisée.

D'autre part, Disney, Sony (Columbia) et Warner Bros. se sont regroupés en dehors de la DCI; ils travaillent présentement à une formule de financement qui pourrait aller jusqu'à 80 % du coût d'acquisition. Il semble même que Fox et Universal se joindraient aux trois premiers.

J'ai assisté à une démonstration du cinéma numérique 2K tridimensionnel à Las Vegas avec un projecteur accepté DCI 2 K. Étaient présents à la démonstration: James Cameron (Titanic), Roberto Rodriguez (Espions en Herbe 1-2-3) et George Lucas (Star Wars). En plus, on nous a montré certaines séquences du film original *La Guerre des étoiles* (1977) converti en 3D. On a trouvé un procédé qui permet de transformer n'importe quelle production cinématographique en 3D! Il faut, bien sûr, les fameuses lunettes « Polaroid » grises et non les traditionnelles bleu et rouge; par contre, le film se présente sur un écran standard non métallisé (silver).

Observation: il faut travailler le procédé un peu, car la profondeur de l'image n'est pas de même calibre que celle de IMAX ou d'autres présentations de haute qualité 3D, comme on peut admirer à Disney World et ailleurs. Le bon côté: ces images ne peuvent être copiées, car sans les lunettes, l'image est déformée. Comme vous pouvez le constater, le cinéma numérique se rapproche de nos écrans...

10 CONSEILS POUR CABINE DE PROJECTION

Par Michel Prince, les entreprises Michel Prince inc.

Cette chronique vous livre des conseils pratiques pour votre cabine de projection. La mise en application de ces conseils peut varier selon la marque du projecteur 35 mm ou les conditions de votre cabine.

1. Un projecteur cinématographique est une mécanique qui fonctionne avec de l'huile. Les projectionnistes en vérifient le niveau, mais cette huile doit être changée périodiquement. Des débris dans l'huile vidangée sont anormaux.
2. Le défilement de la pellicule entre le plateau et le projecteur expose le film aux fines particules de poussière dans l'air. Le système de ventilation doit être maintenu propre. Il faut éviter le balayage de la cabine durant la représentation, car le film de polyester (base du film 35 mm) est un aimant à poussière. Le montage et démontage sont aussi sources d'exposition de la pellicule.
3. La propreté de votre projecteur est nécessaire pour en assurer le bon fonctionnement. L'image et le son reproduits dans un projecteur propre sont toujours optimisés.
4. Toujours vérifier deux fois l'enfilage de votre projecteur avant la mise en marche. Une vérification après le départ est essentielle. Un seul mauvais enfilage est en mesure de briser votre pellicule de façon irrémédiable.
5. Tout départ de représentation constitue la phase critique au cours de laquelle les problèmes surviennent. Utiliser le départ à distance avec modération.
6. Vous devriez maintenir un minimum de son dans vos moniteurs de cabine. Cette pratique permettra de localiser des problèmes de son éventuels. La vérification en salle, assis dans un siège, pour évaluer le son est toujours de mise périodiquement.
7. La mise au foyer (*focus*) doit être vérifiée au départ des bandes-annonces et surtout au début du programme principal. Certaines pellicules ou certains problèmes avec votre projecteur peuvent nécessiter une mise au foyer (*focus*) durant la représentation.
8. Les lentilles de vos projecteurs sont des pièces très fragiles. Un nettoyage méthodique et une manipulation minutieuse sont de rigueur.
9. Vous devriez maintenir un registre (*log book*) de cabine pour y consigner les problèmes qui surviennent et les observations effectuées sur les équipements cinématographiques.
10. N'hésitez pas à rapporter tout phénomène qui vous semble anormal à votre technicien. La prévention est de mise pour maintenir la qualité.

La force du cinéma québécois contribue à endiguer la baisse de fréquentation au Québec

Par Simon Beaudry, CINEAC

Depuis le week-end du 25 au 27 février 2005, le *Domestic Market* (les 50 états américains plus les 10 provinces et les 3 territoires canadiens) essuie la plus longue série de baisses consécutives du box-office jamais enregistrée depuis que les données sont publiées hebdomadairement, c'est-à-dire depuis le début des années 1980. Cette situation inquiète et suscite beaucoup de questions, tant au sud qu'au nord du 49^e parallèle. En fait, les recettes enregistrées en Amérique du Nord montrent 19 baisses consécutives. Partout... **sauf au Québec** où la série de baisses s'est arrêtée à huit semaines, stoppant dès le week-end du 22 au 25 avril 2005. Le tableau ci-joint démontre que ce sont trois longs métrages québécois qui ont permis de juguler la chute, voire même de majorer considérablement les variations positives de certains week-ends de 2005 à leurs équivalents de 2004.

Ainsi, « Le Survenant », lors de son week-end de sortie (du 22 au 25 avril 2005), a amassé 663 000 \$ lui permettant ainsi de s'accaparer 30 % de la part de marché du box-office total de cette période. Également, la fin de semaine de la sortie de « Crazy », (du 27 au 29 mai 2005), le même type de scénario s'est reproduit: le long métrage de Jean-Marc Vallée s'est accaparé près de 19 % de la part de marché avec des recettes de plus de 595 000 \$. Enfin, la combinaison de la force de frappe de « Crazy » et de « Idole instantanée » (avec respectivement 11,3 % et 11,8 % de parts de marché du box-office) a permis au week-end du 17 au 19 juin dernier de connaître une hausse de 33,5 % par rapport au week-end équivalent en 2004. D'ici Noël, la mise en marché de plusieurs autres titres porteurs d'origine québécoise devrait permettre au box-office du territoire national de se distinguer encore une fois de celui du reste de l'Amérique du Nord.

